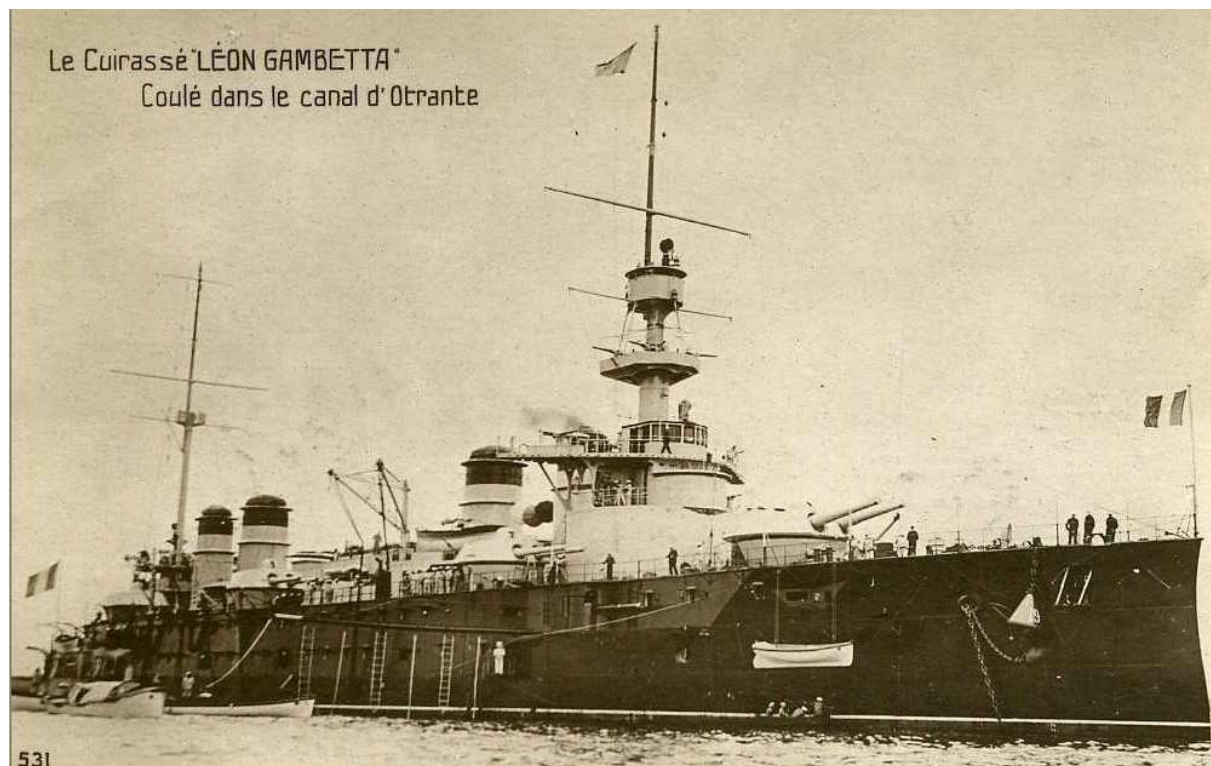


LÉON-GAMBETTA — *Croiseur cuirassé,*
type Victor-Hugo (1903~1915).

Le croiseur cuirassé Léon-Gambetta à Toulon, le 23 octobre 1911



Bibliothèque nationale de France — Département Estampes et photographie
Photographie de presse de l'Agence Rol — Réf. Rol 16.817



Commandants successifs du croiseur cuirassé *Léon-Gambetta*.

— **RIDOUX Charles Xavier**, capitaine de vaisseau, du port de Cherbourg. Après avoir été désigné pour suivre à Brest les travaux d'achèvement du *Léon-Gambetta* (*J.O. 20 déc. 1902, p. 8.323*) – bâtiment ensuite entré en armement pour essais le 1^{er} décembre 1903.

M. le capitaine de vaisseau Ridoux (C.-X.), du port de Cherbourg, est désigné pour suivre les travaux d'achèvement du croiseur cuirassé le *Léon-Gambetta*, à Brest.
M. le commandant Ridoux devra être dirigé à cet effet sur Brest dans les délais réglementaires.

Adjoints

• Comme canonnier : **FOREST Marie Charles Gabriel**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest (*J.O. 4 avr. 1903, p. 2.155*).

M. le lieutenant de vaisseau Forest (M.-C.-G.), du port de Brest, est désigné pour être adjoint, comme canonnier, au capitaine de vaisseau chargé de suivre les travaux d'achèvement du croiseur le *Léon-Gambetta* à Brest.

• Comme torpilleur : **DUCREST de VILLENEUVE Paul Henri Marie**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest (*J.O. 19 avr. 1903, p. 2.507*), autorisé à permuter d'embarquement avec **BROQUET Jean René**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest, initialement désigné à ce poste (*J.O. 8 avr. 1903, p. 2.243*).

M. le lieutenant de vaisseau Broquet (J.-R.), du port de Brest, est désigné par application de l'article 18 de l'arrêté du 15 décembre 1893, pour être adjoint comme torpilleur au capitaine de vaisseau chargé de suivre les travaux d'achèvement du croiseur le *Léon-Gambetta*, à Brest, en remplacement de M. Loyer, qui a reçu une autre destination.

MM. les lieutenants de vaisseau Ducrest de Villeneuve (P.-M.-H.), embarqué sur le *Jurien la Gravière* en essais à Lorient, et Broquet (J.-R.), embarqué sur le *Léon-Gambetta*, à Brest, sont autorisés à permuter d'embarquement.

— **CLÉMENT Jean François Aimé Marie**, capitaine de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 7 avril 1904 (*J.O. 10 avr. 1904, p. 2.267*). Commandement pris le 18 avril 1904 à Brest (*Ibid.*). Escadre du Nord. En essais à Brest.

Par décision présidentielle du 7 avril 1904, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Clément (Jean-François-Aimé-Marie) a été nommé au commandement du croiseur cuirassé le *Léon-Gambetta*.

M. le capitaine de vaisseau Clément (J.-F.-A.-M.), du port de Toulon, nommé au commandement du croiseur cuirassé le *Léon-Gambetta*, prendra possession de son commandement à Brest le 18 avril courant.

— **De RAMEY de SUGNY Marie Gabriel Joseph**, capitaine de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 6 février 1906 (*J.O. 28 févr. 1906, p. 862*). Commandement pris le 18 avril 1906 (*J.O. 20 mars 1906, p. 1.798*). Escadre du Nord.

Par décision présidentielle du 6 février 1906, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau de Ramey de Sugny (M.-G.-J.) a été nommé au commandement du croiseur cuirassé *Léon-Gambetta*, dans l'escadre du Nord.

M. le capitaine de vaisseau de Ramey de Sugny (M.-G.-J.), nommé au commandement du croiseur cuirassé *Léon-Gambetta*, dans l'escadre du Nord, prendra son commandement à Brest le 18 avril prochain.

— **GAUCHET Dominique Marie**, capitaine de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 9 janvier 1907 (*J.O. 11 janv. 1907, p. 224*). Commandement pris le 15 janvier 1907 (*J.O. 13 janv. 1907, p. 279*). Escadre du Nord.

Par décision présidentielle du 9 janvier 1907, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Gauchet (Dominique-Marie) a été nommé au commandement du croiseur cuirassé *Léon-Gambetta*, dans l'escadre du Nord.

M. le capitaine de vaisseau Gauchet (D.-M.), nommé au commandement du croiseur cuirassé *Léon-Gambetta*, dans l'escadre du Nord, prendra son commandement le 15 janvier 1907.

— **HABERT Jules Amédée Augustin Marie**, capitaine de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 27 juillet 1907 (*J.O. 30 juill. 1907, p. 5.310*). Commandement pris le 1^{er} août 1907 (*J.O. 31 juill. 1907, p. 5.349*). *Escadre du Nord*.

Par décision présidentielle du 27 juillet 1907, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Habert (Jules-Amédée-Augustin-Marie) a été nommé au commandement du croiseur cuirassé *Léon Gambetta*, dans l'escadre du Nord.

M. le capitaine de vaisseau Habert (J.-A.-A.-M.), du port de Toulon, nommé au commandement du croiseur cuirassé *Léon-Gambetta*, dans l'escadre du Nord, prendra son commandement, à Toulon, le 1^{er} août 1907.

— **LA PORTE Louis Marie Alphonse Jean**, capitaine de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 25 août 1909 (*J.O. 28 août 1909, p. 9.033*). Commandement pris le 1^{er} octobre 1909 (*J.O. 31 août 1909, p. 9.081*). *1^{re} Escadre*.

Par décision présidentielle du 25 août 1909, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau La Porte (Louis-Marie-Alphonse-Jean) a été nommé au commandement du croiseur cuirassé *Léon-Gambetta*.

M. le capitaine de vaisseau La Porte (L.-M.-A.-J.), du port de Brest, nommé au commandement du croiseur cuirassé *Léon-Gambetta*, prendra son commandement le 1^{er} octobre 1909.

— **FATOU Alfred François Marie**, capitaine de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 18 mars 1911 (*J.O. 20 mars 1911, p. 2.208*). *1^{re} Escadre*.

Par décision présidentielle du 18 mars 1911, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau Fatou (Alfred-François-Marie) a été nommé au commandement du croiseur cuirassé *Léon-Gambetta*, dans la 1^{re} escadre.

— **ANDRÉ Georges Henri Marie Nicolas**, capitaine de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 27 janvier 1913 (*J.O. 29 janv. 1913, p. 929*).

Par décision présidentielle en date du 27 janvier 1913, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de vaisseau André (G.-H.-M.-N.) a été nommé au commandement du croiseur cuirassé *Léon-Gambetta*.

- *Journal officiel* du 29 avril 1915, p. 2.714.

Communiqués relatifs aux opérations
navales.

Paris, le 28 avril, 15 heures.

Le croiseur-cuirassé *Léon-Gambetta*, en croisière à l'entrée du canal d'Otrante, a été torpillé dans la nuit du 26 au 27 avril et a coulé en dix minutes. Tous les officiers ont péri à leur poste; 136 hommes de l'équipage, dont 11 sous-officiers, ont été recueillis par des navires envoyés d'urgence à leur secours par les autorités italiennes. La liste des survivants n'est pas encore parvenue au ministère de la marine.

Daniel Laheyne
20 mars 2016